* **Population désagrégée par sexe : 48% masculin, 52% féminin\***
* **Population désagrégée par âge : <5 ans 19,9% ; 5-19 ans 40,6% ; 20-64 ans 36,9% ; >65 ans 2,5%**
* **Taille moyenne des ménages : 5,3 personnes**
* **Femmes cheffes de ménage: 25%**
* **Taux d’alphabétisation des 15-24 ans : Garçons 91,2%, filles 73,6%**
* **Taux de mortalité maternelle : 846 pour 100 000 naissances**
* **Taux de violences domestiques : 52% (violence physique contre les femmes > 15 ans, l’auteur étant dans la majorité des cas le conjoint)**

# Gender in Brief

La République Démocratique du Congo (RDC) est plongée dans une crise humanitaire prolongée de grande ampleur, qui affecte plus de 7,2 millions de personnes. Cette crise est la conséquence de décennies d’instabilité sécuritaire locale et régionale, particulièrement dans les provinces de l’Est du pays. La problématique des mouvements de population reste la plus grave, puisqu’elle concerne 60% des personnes dans le besoin[[1]](#endnote-2). Les principaux facteurs de la crise sont les conflits armés et les violences intercommunautaires, le manque de développement et les inégalités de sexe importantes qui créent des vulnérabilités chroniques. Le pays arrive au 149eme rang parmi les 188 pays classés par rapport à leur niveau d’inégalité entre les sexes[[2]](#endnote-3). L’indice d’inégalité révèle d’importantes disparités dans les trois dimensions clefs du développement humain que sont la santé reproductive, l’éducation et l’accès à l’emploi.

**Rôles sexués et responsabilités distinctes :**

Les rapports sociaux entre les sexes et la perception que femmes et hommes ont de leur rôle et de celui du sexe opposé ancrent, justifient et maintiennent des pratiques inégalitaires au sein des ménages et de la société. La responsabilité pour les différentes activités de base— préparer les repas, chercher et stocker de l’eau, s’occuper de l’hygiène des enfants et de l’hygiène ménagère, prendre soin des personnes dépendantes du foyer et de la communauté (personnes avec handicap, âgées, malades, orphelins) est principalement portée par les femmes et les filles. Dès lors et parce que ces taches nécessitent un investissement en temps quotidien important, celles-ci sont particulièrement affectées par le manque d’accès aux activités génératrices de revenus et aux forums de décisions. Dans des situations de déplacement, la charge de travail des femmes augmente considérablement, du fait d’une hausse de la morbidité engendrant des soins accrus et du fait que les tâches quotidiennes, telles que la collecte de l’eau ou du bois de chauffe, deviennent souvent plus ardues. L’analyse du partage des temps de travail révèle de gros déséquilibres. Ainsi, quelle que soit la saison, les femmes travaillent en moyenne 17 heures par jour contre 7 heures pour les hommes (tâches productives et reproductives). L’utilisation et le contrôle par les femmes des ressources du foyer est inégal, étant d’autant plus faible que le bien a de la valeur, que celle-ci soit sociale (prestige) ou économique[[3]](#endnote-4). Dans près de trois cas sur dix (29 %), les femmes décident elles-mêmes de l’utilisation de l’argent qu’elles gagnent, mais dans 30 % des cas, c’est le mari/partenaire qui décide principalement[[4]](#endnote-5). La proportion d’hommes qui possèdent une maison et des terres est par ailleurs plus élevée que celle des femmes (respectivement 43 % et 40 % contre 37 % et 34 %)[[5]](#endnote-6).

**Education et autonomie économique**:

La proportion de femmes non instruites est environ deux fois plus élevée que celle des hommes[[6]](#endnote-7). Seulement 12,8% des femmes de plus de 25 ans contre 32,4% des hommes de la même tranche d’âge avaient fréquenté une école secondaire. Ces disparités de sexe ont des implications distinctes sur la vie des femmes et des hommes, le niveau d’instruction influençant le comportement procréateur, l’utilisation de la contraception moderne ainsi que les habitudes de santé, d’hygiène et de nutrition[[7]](#endnote-8). Au niveau primaire, le taux de fréquentation des enfants est de 83,4% pour les garçons contre 80,6% pour les filles[[8]](#endnote-9) . Ceci démontre une amélioration du niveau d’instruction des générations anciennes aux plus jeunes. Au niveau secondaire, l’écart entre la fréquentation scolaire des filles et des garçons est plus élevé. Pour la tranche d’âge des 15 à 24 ans, le taux d’alphabétisation est de 91,2% pour les garçons contre 73,6% pour les filles. Dans des situations de déplacement, les enfants sont souvent retirés de l’école pour des raisons économiques et pour aider leurs parents. Les files devraient abandonner leurs études avant les garçons[[9]](#endnote-10). Environ 75% des femmes Congolaises travaillent. La majeure partie travaille dans le secteur agricole et joue un rôle majeur dans la production de vivres et dans le maintien d’économies locales fragiles. Les déplacements bouleversent profondément la répartition des rôles et des responsabilités. Les hommes ont davantage de difficulté à trouver un emploi : d’une part, leurs compétences sont parfois inadaptées sur un marché du travail local surchargé ; d’autre part, ils ne font pas partie des réseaux informels qui leur permettraient d’accéder à des activités génératrices de revenu. Dans le même temps, pour gagner leur vie, les femmes assument de nouvelles responsabilités tout en continuant à s’occuper du foyer[[10]](#endnote-11). Tandis que les hommes cherchent à reproduire les idéaux masculins de soutien et de chef de famille, le contexte politique et économique actuel à l’est de la RDC leur fait subir une pression croissante. Il y a un lien direct entre le sentiment d’échec qui en résulte et les moyens malsains d’affirmer la masculinité, le manque de productivité et la violence. 75% des hommes se déclarent honteux face à leurs familles du fait de leur manque d’accès à un emploi[[11]](#endnote-12). Le modèle de « masculinité hégémonique » qui prévaut crée un climat général de violence et de conflit, indiquant la nécessité d’approches holistiques qui confèrent les moyens aux hommes de faire des choix de vie non violents[[12]](#endnote-13).

**Participation et politique :**

Grâce à l’appui décisif des organisations locales pour les droits des femmes, l’égalité des sexes est inscrite dans la constitution et des progrès récents ont été enregistrés sur le plan législatif[[13]](#endnote-14). Toutefois, les discriminations de sexe restent un obstacle majeur au développement humain en RDC, s’exprimant dans différents secteurs : éducation, santé[[14]](#endnote-15), participation à la vie politique, accès aux ressources, aux revenus et à la justice, droits à la propriété. Elles sont généralement plus marquées en milieu rural qu’en milieu urbain. La faible participation des femmes dans la sphère politique les prive de la possibilité d’orienter les discussions et obtenir des solutions aux questions qui les concernent directement. A titre d’exemple, 8,2% des sièges parlementaires étaient occupés par des femmes en 2014[[15]](#endnote-16).

**Violences basées sur le genre (VBGs) et protection :**

Du fait que les filles et les femmes ne jouissent pas d’un statut égal au sein de la famille et de la société, elles restent les personnes les plus affectées par les violences basées sur le genre. Les filles sont confrontées aux mariages précoces et à l’exploitation sexuelle (notamment dans le cadre scolaire). Filles et femmes sont également confrontées aux violences conjugales, aux violences sexuelles et autres formes de violences de manière particulièrement préoccupante. Plus de 13 000 cas de violences sexuelles ont été rapportés en 2015 par le ministère du genre. Les perceptions socioculturelles des relations de sexe confèrent une « légitimité » aux violences subies et exercées. Ainsi, trois femmes sur quatre (75 %) pensent que pour au moins une des raisons citées dans l’enquête, il est justifié qu’un homme batte sa femme ; chez les hommes, cette proportion est plus faible (61 %)[[16]](#endnote-17). Les situations de conflits et les déplacements ainsi provoqués exacerbent les VBGs, les éléments des groupes armés constituant les principaux auteurs des cas de violences sexuelles rapportés dans les contextes de violences à l’Est du pays). 9% des hommes et 22% des femmes auraient été confrontés à des violences sexuelles durant le conflit[[17]](#endnote-18). Les garçons sont quant à eux les plus concernés par les recrutements forcés dans les forces et groupes armés (ils constituent 4/5 des enfants enrôlés). Garçons et hommes sont aussi confrontés de manière importante aux risques de blessures (du fait de leur rôle traditionnel de défenseurs), aux arrestations arbitraires et aux enlèvements.

1. **\*** L’ensemble des statistiques fournies, sinon autrement spécifié, provient du rapport du Ministère du Plan et Ministère de la santé publique, *Deuxième enquête démographique et de santé*, Septembre 2014.

 Plan d’action Humanitaire 2017-2019 [↑](#endnote-ref-2)
2. UNDP, Gender inequality index, 2014. [↑](#endnote-ref-3)
3. GenCap et cluster sécurité alimentaire, *Analyse socio-économique selon le genre de la situation des femmes et des hommes au Nord Kivu*, échantillon de 650 femmes et hommes, 2010 [↑](#endnote-ref-4)
4. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé*, 2014. [↑](#endnote-ref-5)
5. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé*, 2014. [↑](#endnote-ref-6)
6. 19 % des femmes congolaises contre 8% des hommes n’ont jamais fréquenté l’école, Ibid, EDS, 2014. [↑](#endnote-ref-7)
7. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé* (p80), 2014. [↑](#endnote-ref-8)
8. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé*, 2014 [↑](#endnote-ref-9)
9. IDMC, *Des familles déchirées, les effets des déplacements répétés sur la dynamique familiale dans l’est de la RDC*, 2015 [↑](#endnote-ref-10)
10. IDMC, Ibid. [↑](#endnote-ref-11)
11. Sonke Justice et ProMundo, *Gender Relations, Sexual Violence and the Effects of Conflict on Women and Men in North Kivu, Eastern Democratic Republic of Congo*, 2015 [↑](#endnote-ref-12)
12. Désirée Lwambo, « *Before the war I was a man », Men and masculinities in Eastern DRC*, Gender & Development, 2013 [↑](#endnote-ref-13)
13. La révision du code de la famille (mai 2016), ayant conduit au retrait de certains articles discriminatoires, marque un pas en avant en faveur de l’égalité des sexes. La RDC a adhéré à la déclaration de Kampala (2008) appelant à un plus grand engagement des Etats pour davantage de personnel de santé prenant en charge les survivant-e-s de violences sexuelles, à la résolution UNSCR 1325 (2010) pour la prévention des violations des droits des femmes, pour leur participation dans les processus de paix et de reconstruction et pour leur protection contre les VBGs ainsi qu’à la résolution UNSCR 1820 (2008) qui condamne l’utilisation des VBGs comme arme de guerre. [↑](#endnote-ref-14)
14. La RDC présente un taux de mortalité maternelle de 846 décès pour 100 000 naissances vivantes pour les sept années précédant l’EDS-RDC II, soit un taux de 43% supérieur à la moyenne sub-saharienne de 2013 [↑](#endnote-ref-15)
15. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé*, 2014. [↑](#endnote-ref-16)
16. Ibid, *Deuxième enquête démographique et de santé*, 2014 [↑](#endnote-ref-17)
17. Sonke Justice et ProMundo, *Ibid*, 2015 [↑](#endnote-ref-18)